



You are Game SRL  
Avenue Louise  
1050 Bruxelles

Votre courrier du  
23/01/2023

Votre référence :

Notre référence :

BE0797.350.391/AB

Annexe(s) :

Bruxelles, 25/01/2023

Madame, Monsieur,

Concerne : Demande d'agrément comme intermédiaire éligible dans le cadre du régime de tax shelter « jeux vidéo ».

Application de l'art. 194ter, § 1, 3° et 194ter/3, §1 du Code des impôts sur les revenus 1992 et des articles 73<sup>4/1</sup> à 73<sup>4/7</sup> de l'Arrêté royal portant exécution de l'art. 194ter à 194ter/3 CIR 92 et déterminant les modalités et conditions de la procédure d'agrément des sociétés de production et des intermédiaires éligibles.

Suite à l'examen de votre dossier il s'avère que votre demande du 23 janvier 2023 remplit les modalités et conditions déterminées dans l'art. 73<sup>4/2</sup> § 2 de l'AR/CIR 92.

**You are Game SRL, BE 0797.350.391 est dorénavant agréé comme intermédiaire éligible dans le cadre du régime de tax shelter « jeux vidéo ».**

Toutefois, je vous rappelle que le maintien de l'agrément est subordonné au respect de la législation relative au régime de tax shelter « jeux vidéo ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Anja Berlangier

Conseiller – Chef de service

Cellule Tax Shelter



[Anja Berlangier]

Tel. : +32 (0)2 572 57 57 (code direct : 17465)

E-mail: taxshelter@minfin.fed.be |